

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Jean-Louis Gigot-Jacquemart.*

---

MESSIEURS,

Une demande en naturalisation ordinaire a été faite, le 25 mars 1837, par le nommé Jean-Louis Gigot-Jacquemart, négociant, domicilié à Chimay.

Il est né à Rocroy (France), le 10 octobre 1792; il habite Chimay depuis 1816; il a épousé en secondes noccs une belge appartenant à une honnête famille, et il a eu trois enfants tous nés en Belgique.

Le pétitionnaire possède une raffinerie de sel, une savonnerie et un commerce qui le met dans un parfait état d'aisance; les produits de ses usines sont presque généralement exportés en France, et le rendent un des plus forts contribuables de l'arrondissement; il possède, en outre, différentes autres propriétés.

Sa position sociale est analogue à sa fortune commerciale, et il occupe le premier rang dans la société de Chimay; sa vie privée est à l'abri de tout reproche; il ne s'occupe pas de politique; ses spéculations commerciales et les soins que réclame sa famille absorbent tous ses moments.

Les avis des autorités consultées sont ou ne peut plus favorables à sa demande.

*Le Rapporteur,*

**HENOT.**

*Le Président,*

**DU BUS AÎNÉ.**

---